

Le bois-énergie en Normandie

Le bois-énergie représente près du tiers des énergies renouvelables consommées en France.

En Normandie, cette part monte à 57%, avec une progression particulièrement dynamique, des installations collectives, approvisionnées localement à 90%. Depuis 1995, le bois-énergie est au cœur de la stratégie régionale de développement des énergies renouvelables avec une succession de programmes co-financés par l'ADEME, la Région et le FEDER et animés par l'association Biomasse Normandie.



LE PROJET

e programme d'animation Bois-énergie Nor-2021-2023 mandie (PBEN) entend poursuivre le développement des usages collectifs du bois, en zones urbaines et rurales, et consolider la filière d'approvisionnement local. Comment ? En intégrant massivement une ressource spécifique à la région : le bois bocager. L'approche est volontairement basée sur les partenariats et la complémentarité entre les différents acteurs normands.

UNE PRIORITÉ RÉGIONALE

Bien que peu forestière (14% de la surface), la Normandie est en tête des régions consommatrices de bois-énergie ; la filière forêt bois représente 22 000 emplois. Le bois-énergie est ainsi au cœur de plusieurs stratégies régionales : le programme régional de la forêt et du bois, complété récemment par un plan « Bocage », mais également le volet énergie du SRADDET. Ce dernier prévoit en effet une forte contribution de la filière à l'objectif de couverture fixé à 32% de la consommation par des énergies renouvelables.

DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Le PBEN s'articule autour de 5 missions essentielles :

- valoriser les ressources locales issues de la forêt, du bocage et des activités industrielles (produits connexes, déchets de bois).
- faciliter l'organisation de la filière d'approvisionnement des chaufferies et assurer son suivi (quantités, types de combustible, provenances),
- développer de nouvelles chaufferies agricoles et collectives, et suivre le fonctionnement des installations existantes.
- accompagner et soutenir les structures, porteurs de projet et acteurs de la filière dans leurs démarches et études.
- contribuer à la planification et aux suivis des objectifs définis dans les territoires (PCAET)

POUR EN SAVOIR + :

http://bois-energie-normandie.fr/; www.biomasse-normandie.fr/; www. haienergienormandie.cuma.fr/

EN QUELQUES DATES

1995

La Région Basse-Normandie est lauréate d'un appel à projet national de l'ADEME. Le plan Bois-énergie démarre. Biomasse Normandie en assure l'animation

2005

Le champ de l'animation conduite par Biomasse Normandie est étendu à la Région Haute-

2015

Le PBEN, toujours financé par l'ADEME, la Région et des fonds FEDER, associe les acteurs du monde agricole (Fédération des CUMA de Normandie)

2018

Les syndicats d'énergie regroupés au sein de Territoire d'énergie Normandie, rejoignent la dynamique



LES DIFFÉRENTS ACTEURS

Le programme d'animation Bois-énergie Normandie couvre un très large champ d'actions (structuration des approvisionnements, accompagnement des projets, informations, suivi technique et statistique...) et s'adresse à de nombreux publics, en particulier, les agriculteurs, les collectivités et les maîtres d'ouvrages publics et parapublics.

Sa spécificité réside dans une approche de coopération très développée, à la fois en termes de structures mobilisées, mais également de répartition intelligente des rôles et des publics.



LA COORDINATION

Le PBEN est coordonné par Biomasse Normandie, qui en assure l'animation pour le développement des chaufferies collectives et des réseaux de chaleur, et par la Fédération des CUMA qui en pilote le volet agricole. Il s'appuie sur un ensemble de partenaires techniques et associe depuis 2018 les syndicats d'énergie regroupés au sein de Territoire d'énergie Normandie pour le développement des chaufferies collectives auprès de leurs collectivités adhérentes.



LA GOUVERNANCE

Un comité de pilotage réunit deux fois par an les financeurs et les partenaires techniques, mais des échanges se font également au quotidien pour accompagner au mieux les projets et se répartir les missions. Une convention spécifique est signée entre chaque syndicat et Biomasse Normandie pour ajuster les modes de coopération au plus près des besoins de chacun. Les syndicats d'énergie se concentrent sur la mise en œuvre opérationnelle, faisant le lien entre la stratégie régionale et les projets locaux. Biomasse Normandie a également contribué à la formation des syndicats et à leur montée en compétences. C'est un travail collectif animé par la volonté d'assurer une couverture maximale du territoire normand.



LES RÉSULTATS



plateformes
de stockage de bois



%
des approvisionnements
issus des filières régionales



installations de chaufferies collectives, industrielles et agricoles



logements, 54
maisons de retraites,
340 établissements
d'enseignement et 364
bâtiments communaux
chauffés au bois-énergie



126 kt CO, évitées



24 %

de l'objectif SRADDET 2030 réalisé avec 630 000 tonnes de bois mobilisés

Source :

PBE Normandie - Synthèse Bilan 2020 - Biomasse Normandie, réalisé dans le cadre du programme d'animation.



OURS

Conception - Rédaction :

CLER – Réseau pour la transition énergétique GP Conseil

Création graphique:

Mathilde Gayet - Kreion Studio